



Ecole Technique Saint Vincent  
des Sœurs de la Charité de Ste J.A.  
Besançon – Baskinta

**Classe** : BP2  
**Matière** : Commerce  
**Spécialité** : Sténodactylo  
**Professeur** : Liliane Harika  
**Date** : Lundi 28 Octobre 2019

- 1- Définir concessionnaire, agent commercial, sigle (V.R.P).
- 2- Définir commerçant : un artisan peut être considéré comme commerçant ? Pourquoi ?
- 3- Qu'est-ce qu'un bon de commande ? Que doit-il comprendre ?
- 4- Qu'entendez-vous par "les réductions sur le prix? "
- 5- Définir le contrat de vente commerciale.
- 6- Définir le registre du commerce. Qui sont les personnes qui doivent s'inscrire sur ce registre.
- 7- Parlez de l'escompte commercial.
- 8- Qui sont les principaux intermédiaires du commerce ? Quelle est la différence entre un commissionnaire et un courtier ?
- 9- Définir le commerçant, et quelles sont ses obligations ?
- 10- Définir la monnaie et parler de ses fonctions
- 11- Définir la facture et décrire son contenu.
- 12- Définir le contrat de transport.
- 13- Quelle est l'importance d'un contrat de transport.
- 14- Quelles sont les obligations du transporteur, du destinataire et de l'expéditeur.
- 15- Dans quel cas la responsabilité du transporteur est-elle dérogée.
- 16- Définir un commissionnaire de transport.
- 17- Définir le transport routier.
- 18- Nommer et parler des diverses sortes de compagnies de transport routier.
- 19- Définir :
  - La facture simple.
  - La note d'honoraires.

-----